

suivait-il l'exemple du comte de Champagne pour se désintéresser, ne fût-ce que passagèrement, d'Ermesinde? Henri IV, en signant cette paix désastreuse, voulait peut-être gagner du temps.

Notons que depuis 1188, l'année où Baudouin occupe Namur, tandis que Henri IV se retire dans le Luxembourg, il n'est plus question de celui-ci dans les traités. Le même sort n'est plus réservé aux deux pays namurois et luxembourgeois. Ils sont soumis à des maîtres différents. L'avenir du comté de Luxembourg semble tenu en suspens tant que pour succéder à Henri l'Aveugle, il ne reste, au lieu d'un homme, qu'une petite fille, Ermesinde.

Après que notre comte eut lui-même dans un instrument officiel renoncé à Namur, voire à La Roche et à Durbuy, le roi Henri VI, sur les instances de Baudouin V, rendit publique, à la diète de Schwaebisch-Hall du 23 septembre 1190, l'érection de Namur en marquisat dont il investit Baudouin comme prince d'Empire.

Ainsi le neveu de Henri l'Aveugle a atteint toutes les fins politiques auxquelles il tendait — excepté l'acquisition du Luxembourg. En 1191, il ceint la couronne des comtes de Flandre; c'est sa victoire finale sur le champ de ses innombrables luttes diplomatiques. Elle clôt d'une façon éclatante sa carrière heureuse et mouvementée.

Jusqu'en 1186, Baudouin avait pu s'assurer l'héritage namurois par captation; après la naissance d'Ermesinde, il avait dû employer la force pour rester en possession des territoires qui appartenaient plutôt à cette princesse. Alors un égoïsme brutal et une avidité sans pareille le possédaient, au point qu'il n'hésitait pas à déposséder sa cousine de tous ses biens, et qu'il ne revenait plus sur ses pas — jusqu'à ce que la mort le frappât en 1195. Il avait réussi, chose incroyable, à supplanter son oncle à Namur du vivant déjà de Henri IV et bien que celui-ci lui opposât une résistance farouche, presque désespérée. Cependant il n'eut pas la satisfaction de lui succéder également à La Roche et à Durbuy.

Car Henri l'Aveugle lui survécut de huit mois. Le père d'Ermesinde mourut à Echternach et fut inhumé dans l'abbaye de Floreffe.

La mort des deux adversaires acharnés et irréconciliables dénoua la crise politique à laquelle nos pays étaient exposés depuis 1186. Luxembourg devenait la possession d'Othon de Bourgogne, le frère de Philippe de Souabe, tandis que Namur et le Hainaut étaient attribués à Philippe, fils de Baudouin. Telle était la décision de Philippe de Souabe, qui agissait pour son frère Henri VI, roi des Romains, parti pour l'Italie.

Le comté de Luxembourg, en fief masculin, ne pouvait appartenir à une fille, une enfant de dix ans, que Thibaut de Bar n'avait pas encore épousée, qui était donc sans mari; notre territoire « redevenait » la possession du roi. Philippe de Souabe reste dans la ligne politique que l'empereur a adoptée en 1188: le comté de Luxembourg est traité autrement que La Roche, Durbuy ou Namur. Veut-il, en transférant